



L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis IFBT est le centre de formation de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB).

Il s'adresse aux professionnels de la finance et met à leur disposition une large gamme de formations qui visent le développement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de leurs métiers dans un environnement financier en perpétuelle évolution.

LES NORMES IFRS

Vous voulez maitriser le référentiel IFRS et réussir la migration? Vous voulez doper votre carrière et monter en compétence? Cette formation est conçue "Full Package" et couvre tout le référentiel IFRS selon les dernières mises à jour pour vous permettre une réelle maitrise pratique des concepts et techniques IFRS. Un examen sera passé par les participants à l'issue de chaque module.

Axée sur sept modules, la formation devra vous aider à démystifier les difficultés comptables rencontrées et vous permettre de maîtriser les techniques qui y sont liées au moyen de workshop techniques composés essentiellement d'illustrations pratiques.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

Cette formation s'adresse aux analystes financiers, cadres comptables et financiers, consolideurs, responsables contrôle de gestion, audit et contrôle interne ainsi qu'à toutes personnes concernées agissant dans les secteurs, financiers, bancaire, des assurances, et assimilés.

La participation à ce programme requiert une bonne maîtrise des concepts de base de la comptabilité générale.

OBJECTIF DE LA FORMATION : A QUOI SERT CETTE FORMATION ?

- Connaitre le référentiel IFRS : son état actuel et ses orientations futures;
- Maîtriser les principes de présentation des états financiers en normes IFRS et être capable de les produire;
- Pratiquer les IFRS et maitriser les techniques et astuces pratiques;
- Appréhender les principales divergences entre les normes IFRS et le référentiel comptable tunisien;
- Situer l'incidence des normes IFRS sur l'évaluation et la présentation des actifs et passifs;
- Anticiper les évolutions attendues du référentiel international et introduire les orientations comptables futures.

APPROCHE PEDAGOGIQUE

La formation sera animée en utilisant une approche pédagogique participative. Le participant aura droit à la fin de chaque thème à une synthèse regroupant à la fois ce qu'il faut retenir ainsi que les erreurs à éviter.

Le participant aura droit à une documentation riche basée à la fois sur une synthèse de la théorie et un jeu complet de cas-corrigés et de cas de synthèse.

Chaque module sera clôturé par une évaluation.

LES FORMATEURS

- Experts Comptables Spécialistes en IFRS ayant une large expérience de formation acquise auprès des opérateurs économiques majeurs composés de multinationales, des institutions financières de renommées;
- Docteurs en comptabilité ayant une carrière professionnelle riches auprès d'universités de renommée internationale tant en Tunisie qu'à l'étranger et disposant d'une grande expérience en matière de formation et de pédagogie.

DIPLOME OBTENU

La formation sera sanctionnée par un examen final en fin de parcours. Les candidats admis recevront des certificats validés par la Générale d'Audit et Conseil (GAC) - Worldwide Assurance Service (WAS) et Cabinet MNH, des cabinets d'expertise de renommée nationale. Des attestations cosignées par l'IFBT et le groupe des formateurs seront décernées, également, à tous les candidats ayant pris part à la formation.

SYLLABUS RESUME

LES ACTIFS AUTRES QUE LES ACTIFS FINANCIERS

Introduction du référentiel IFRS:

- Les normes et les interprétations.
- L'hiérarchie au sein du référentiel.
- Le statut du référentiel en Tunisie.
- Les projets en cours.
- 1- Comptabiliser les immobilisations incorporelles
- 2- Comptabiliser les immobilisations corporelles
- 3- Traitements des immeubles de placement
- 4- Maitriser les modalités d'application du test de dépréciation
- 5- Traitement des coûts d'emprunt
- 6- Traitement des actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- 7- Traitement des actifs biologiques

LE CYCLE D'EXPLOITATION

- 1- Traitement des stocks
- 2- Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients
- 3- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique
- 4- Autres thèmes spécifiques

LES PASSIFS AUTRES QUE LES PASSIFS FINANCIERS

- 1- Traitement des Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels
- 2- Événements postérieurs à la date de clôture
- 3- Traitement des impôts différés
- 4- Traitement des avantages au personnel
- 5- Paiements basés sur des actions

THEMES SPECIFIQUES

- 1- Les contrats d'assurance
- 2- Prospection et évaluation de ressources minérales

INSTRUMENTS FINANCIERS ET COMPTABILITE DE COUVERTURE

1- Instruments financiers:

Présentation

- 2- Instruments financiers: Evaluation
- 3- Règles de classification des instruments financiers
 - * Instruments Financiers Actifs
 - * Instruments Financiers Passifs
- 4- Règles de comptabilisation des instruments financiers
- 5- Comptabilité de couverture « Hedging
- » 6- Autres points importants
- 7- Synthèse
- 8- Comptabiliser les instruments financiers et les opérations en devise
- 9- Informations à fournir sur les instruments financiers

CONSOLIDATION

- 1- Introduction à la consolidation : Utilités, difficultés et techniques:
- 2- Regroupements d'entreprise
- 3- Problématiques liées à la consolidation et à la comptabilité des groupes
- 4- Périmètre de consolidation
- 5- Techniques de consolidation
- 6- Informations à fournir selon IFRS 12
- 7- Techniques de consolidation
- 8- Informations à fournir selon IFRS12

IFRS – LES NORMES DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

- 1- Identifier et découvrir les caractéristiques des états financiers IFRS
- 2- Etats financiers intermédiaires
- 3- Secteurs opérationnels
- 4- Résultats par action
- 5- Tableau de flux de trésorerie
- 6- Evaluation à la Juste Valeur
- 7- Effets des variations des cours des monnaies étrangères
- 8- Première adoption des normes IFRS



INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

19 Bis Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, TUNISIE

T:+216 71 340 815 F:+216 71 340 806

E-mail: contact@ifbt.tn